

## Interventions Communes auprès du Président et du Premier Ministre

Fédération de la pêche de la charente  
À AAPPMA

20 novembre 2020

Messieurs les Présidents, Messieurs les trésoriers, Madame la Trésorière,

La Fédération Nationale de la pêche en France vient de nous adresser copie des courriers (vois pièces jointes) envoyés à M. Le Président de la République et à M. le Premier Ministre et co-signés avec les Fédérations de Golf, Chasse, Voile, Equitation.

Vous trouverez ci-après le communiqué de presse de la FNPF :

***« 5 fédérations du sport et des activités de plein air s'unissent pour faire partie des premières mesures d'assouplissements du confinement »***

***Nos 5 Fédérations, qui sont des acteurs importants du sport et des activités de plein air, unissent leur voix dans un courrier commun au Président de la République. Cette lettre collective plaide pour que les activités de plein air, qui sont très encadrées par les Fédérations de golf, de l'équitation, de la voile, de la chasse et de la pêche, puissent faire partie des premières mesures d'assouplissement du confinement, susceptibles d'être mises en œuvre dès le premier décembre. Ce genre d'initiative est plutôt inhabituel pour des Fédérations que ne conduisent que rarement, ou jamais, d'actions communes.***

***Nous partageons les raisons de santé publique qui ont conduit d'abord à la mise en œuvre du couvre-feu puis à ce second confinement. Néanmoins, nous savons aussi que ces activités de plein air, toujours très encadrées, sont une partie de la solution pour rendre acceptable un déconfinement progressif qui sera de toute évidence une nécessité.***

***Nos Fédérations représentent près de 5 millions de licenciés qui sont prêts à jouer le jeu dans le cadre de protocoles sanitaires stricts, adaptés à chaque situation, et qui pour certains ont fait leur preuve dès le premier déconfinement. Cela concerne tous les territoires de France, que l'on habite en zone rural ou dans les villes, avec une logique de proximité. Nous ne souhaitons également aucune différenciation basée sur l'âge, ce qui ne serait pas compris car les protocoles sont stricts et respectés, sans restauration collective ni lieux de convivialité.***

***Autoriser à nouveau le contact avec la nature et les activités de plein air sera parfaitement bien perçu pour toutes celles et tous ceux qui aspirent à retrouver un peu de liberté dans un cadre légitimement contraint, mais qui donne l'espoir d'un avenir meilleur.***

***Il faut maintenant aller plus loin car nos fédérations sont au carrefour d'un monde associatif dynamique et très respectueux des contraintes sanitaires. Même s'ils ont fortement souffert de cette crise sanitaire avec le confinement, les structures et établissements de nos filières sont plus que jamais vitaux pour l'économie de nombreux territoires, eux aussi durement touchés.***

***Les signataires se tiennent à la disposition du Gouvernement pour imaginer les solutions les plus adaptées pour les activités de plein air. »***

Nous préparons une communication à destination de nos pêcheurs ce jour.

Restant à votre disposition  
Halieutiquement,

Mathieu LABROUSSE  
Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
60 rue de Bourlion  
16160 GOND-PONTOUVRE  
Tél : 05-45-69-33-91  
Courriel : [contact@peche16.com](mailto:contact@peche16.com) – site [www.federationpeche.com/16](http://www.federationpeche.com/16)